

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mont rayonnera sur l'ensemble de la Baie les 19 et 20 décembre prochains !

Le 19 décembre prochain, à 18 heures 15, en clôture des animations proposées par l'ensemble des acteurs de la Baie du Mont-Saint-Michel marquant le 40ème anniversaire de l'inscription du « Mont-Saint-Michel et sa baie » sur la liste du patrimoine mondial, l'Abbaye du Mont-Saint-Michel s'habillera d'un éclairage ponctuel en l'honneur de cet événement exceptionnel, que chacun des habitants de la Baie ou visiteurs de passage est invité à venir voir dès la tombée de la nuit.

C'est un message de rayonnement que souhaitent adresser à cette occasion les élus de la baie du Mont-Saint-Michel de Granville à Cancale en passant par Avranches, Mortain, Saint-Michel de Montjoie..., celui d'une invitation à découvrir ou redécouvrir les raisons pour lesquelles l'Etat, en 1979, a proposé « Le Mont-Saint-Michel et sa baie » parmi les 5 premiers biens français inscrits sur la liste du patrimoine mondial aux côtés de lieux aussi illustres pour l'histoire de l'Homme que le palais et parc de Versailles ou encore les sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère.

Ce message de rayonnement marquera le 40ème anniversaire de cette inscription sur la liste des trésors de l'Humanité.

Un bel esprit de cohésion anime les travaux des élus normands et bretons depuis plusieurs mois, réunis pour faire des valeurs du patrimoine mondial le fil conducteur d'un projet de mise en lumière partagé.

Quel site plus emblématique que le Mont-Saint-Michel et sa baie pour représenter l'alliance des capacités créatrices de l'Homme avec celles d'un environnement des plus exceptionnels ! Témoignage de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) qui lui vaut cette renommée mondiale puisque qu'il est le seul à la représenter aujourd'hui pour l'UNESCO.

Contact pour toute information complémentaire :

Monsieur Charly VARIN,
Président de Villedieu Intercom
Président du PETR Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel
06 86 38 20 70

Monsieur Marc LEFEVRE,
Président du Conseil Départemental de la Manche,
Service Presse du Conseil départemental :
Alexandra De Saint Jores joignable au 06 80 24 41 96

Co-organisateurs de l'évènement :



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Mont-Saint-Michel et sa baie
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 1979